VILLE DE BULLE

Bulle, le 29.01.2024

Périmètres et secteurs de stationnement

LEGENDE :
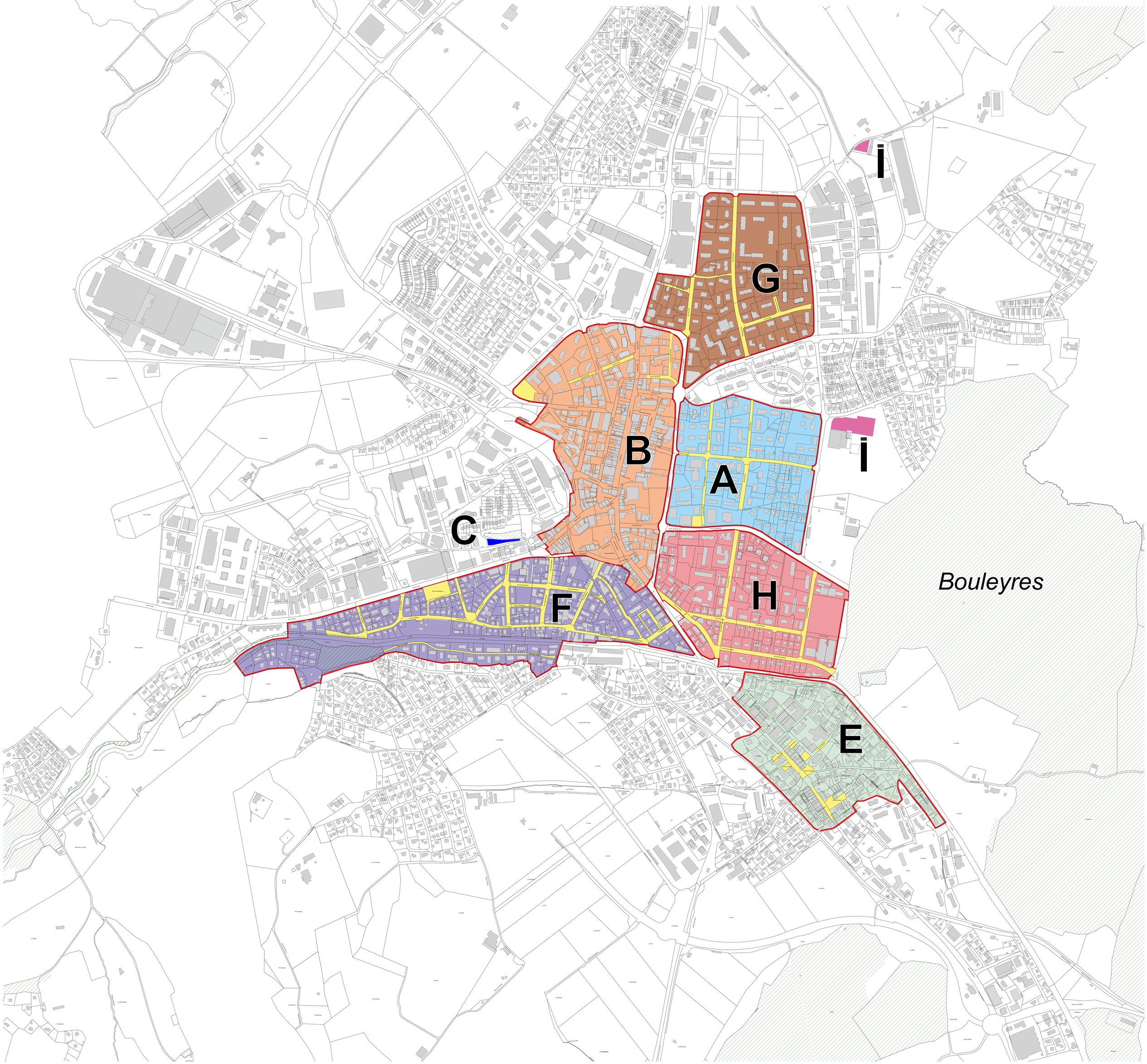
- Secteur A
- Secteur B
- Secteur C uniquement pour les ayants-droits du périmètre B
- Secteur E
- Secteur F
- Secteur G
- Secteur H
- Secteur I, tous les ayants-droits compris à l'intérieur du périmètre du territoire communal
- Places de parc et parkings utilisables pour les ayants-droits de vignettes
- Limite des périmètres des ayants-droits (habitants et employés)